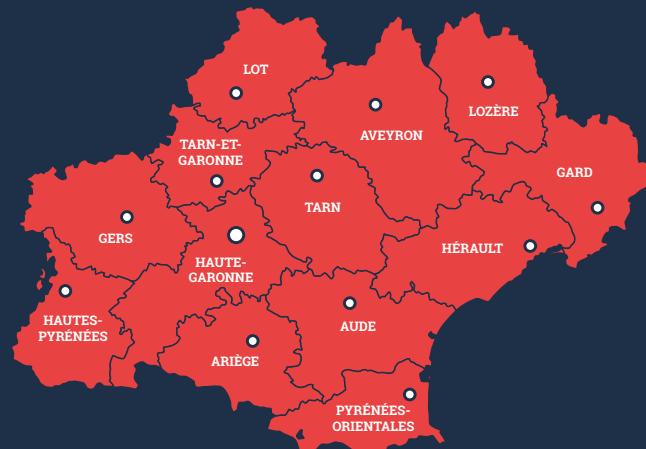


Soyons les artisans de la réussite de vos clients

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat accompagne, conseille et forme les entrepreneurs tout au long de la vie de leur entreprise, de la création à la cession.

Découvrez l'ensemble de nos services en prenant contact avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat la plus proche.



Trouvez le point de contact le plus proche :



artisanat-occitanie.fr/reseau-des-cma



CMA Occitanie
59 T Chemin Verdale
31240 SAINT-JEAN

3006 Service à appeler gratuit

Gagnez en efficacité pour accompagner vos clients.

Nos offres spéciales mandataires

Experts-comptables, avocats, notaires :

Découvrez comment simplifier et sécuriser les formalités de vos clients grâce à nos services.



Notre métier :
accompagner le vôtre



Simplifiez votre quotidien et les formalités de vos clients.

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat Occitanie vous propose l'appui de ses experts formalités pour faciliter votre activité de conseil.

Nous avons imaginé 3 offres spécifiques pour vous permettre de gagner en temps et en efficacité dans la gestion de vos dossiers.

Nous gérons et enregistrons chaque année plus de 70 000 formalités : confiez-nous celles de vos clients.

Nos offres

+	LES + CMA OCCITANIE	➤ APPUI MÉTIER Conseils sur l'activité	➤ ACCOMPAGNEMENT FORMALITÉS Déclaration clé en main	➤ ABONNEMENT FORMALITÉS Conseils et services sur mesure
CONSEIL ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">• Analyse de la situation pour qualifier la nature de l'activité. Aide au choix du libellé de l'activité.• Analyse et vérification de la qualification professionnelle.• Identification pour le client des modalités d'obtention et d'utilisation de sa qualité d'artisan et du titre de maître artisan ou artisan d'art.	Des conseils essentiels pour définir l'activité de votre client.	Un traitement privilégié pour vos dossiers clients.	Du temps libéré pour votre activité de conseil et un accompagnement privilégié toute l'année.
FORMALITÉS SIMPLIFIÉES ET SÉCURISÉES	<ul style="list-style-type: none">• Prise en charge complète des formalités de vos clients : de la constitution du dossier à la validation de la formalité. Traitement privilégié des formalités en ligne de vos clients.• Intervention, si nécessaire, auprès des organismes tiers comme l'Urssaf, le Greffe, le Service des Impôts... pour résoudre les éventuelles difficultés.	-	-	-
SERVICE CONSEIL MANDATAIRES	<ul style="list-style-type: none">• Temps de conseil personnalisé, chaque mois, pour répondre à vos questions avec un conseiller formalités à votre écoute. Un espace sécurisé en ligne pour l'échange de documents.• Accès à des conférences ou webinaires en fonction des actualités : règlementation, points clés pour optimiser la gestion des formalités...	-	-	-
* Par dossier et hors droits légaux		75€ HT*	Entreprise individuelle et micro-entreprise : <ul style="list-style-type: none">• Immatriculation• Modification• Radiation 91,67€ HT* 58,33€ HT* 45,83€ HT*	70€ HT par mois + 15% de remise sur notre offre Accompagnement formalités

